Éducation et formation: programme eLearning 2004-2006 d'intégration des technologies de l'information

2002/0303(COD) - 21/10/2003 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la deuxième lecture de M. Mario MAURO (PPE-DE, I) sur le programme 2004-2006 e-Learning, la Plénière a pleinement soutenu la position de sa commission au fond (se reporter au résumé du 29 septembre 2003) en ne modifiant la position commune du Conseil que sur un seul point : le budget du programme. Ainsi, la Plénière demande-t-elle, comme sa commission au fond, que l'enveloppe du programme "Apprendre en ligne" passe de 33 mios EUR (montant préconisé par le Conseil) à 44 mios EUR (pour rappel, en première lecture, le Parlement avait demandé 54 mios EUR).